

CAP constructeur de routes et d'aménagements urbains

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
BTP CFA DE LA GIRONDE Arnaud FEUVRIER 06.76.28.76.90 arnaud.feuvrier@construction-na.fr	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Actif(ve) non salarié(e) Elève sous statut scolaire	
Sélection :	
Dossier Entretien	
Niveau d'entrée requis :	
Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)	
Conditions d'accès :	
* Avoir entre 16 et 29 ans révolus	
Prérequis pédagogiques :	
Non renseigné	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

Objectif de la formation

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise de travaux publics effectuant des travaux neufs ou d'entretien et d'amélioration. Il participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodrome, parkings. Il intervient une fois le terrassement achevé. Son travail consiste à réaliser le corps de chaussée (couches de base, de liaison, de finition) en utilisant des liants, tel le bitume. Il peut réaliser par ailleurs : les abords de voies payssagers en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages) ; toute autre surface de circulation ou de jeux (courts de tennis par exemple) ; les sols industriels (aires de stockage, quais de chargement). Bien que l'industrie routière soit très mécanisée, la qualité de finition de l'ouvrage dépend largement d'un savoir-faire manuel.

Contenu et modalités d'organisation

Les enseignements technologiques et professionnels portent sur les notions suivantes : les revêtements : revêtements routiers et urbains en béton, gravillonnés, bitumeux, sportifs ; constitution des différents mélanges, nature des granulats et des liants ; épaisseurs ; le terrain : savoir reconnaître la nature d'un terrain (sol fin, grenu, rocheux, argileux) et analyser les caractéristiques des sols (masse volumique, portance, teneur en eau, densité etc) ; les documents techniques : dossier de travaux, plan de nivellement, plans d'ensemble, croquis de préparation afin de déterminer les pentes, les limites de chaussée, les niveaux ; les ouvrages : les chaussées, le rôle d'une tranchée de drainage, d'un fossé ou d'un ouvrage d'évacuation des eaux de ruissellement ; la réalisation de petits ouvrages en maçonnerie. les matériels : outillages manuels, mécanisés, automatisés. La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

**CAP constructeur de routes et d'aménagements urbains - Niveau 3 : CAP, BEP
(Niveau 3 européen)**

**CAP constructeur de routes et d'aménagements urbains - Niveau 3 : CAP, BEP
(Niveau 3 européen)**

Et après ?

Suite de parcours

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00333718	du 01/09/2023 au 31/07/2025	Blanquefort (33)	BTP CFA DE LA GIRONDE	Non éligible		
00396554	du 02/09/2024 au 31/07/2026	Blanquefort (33)	BTP CFA DE LA GIRONDE	Non éligible		
00521445	du 01/09/2025 au 31/07/2027	Blanquefort (33)	BTP CFA DE LA GIRONDE	Non éligible		
00636769	du 01/09/2026 au 31/07/2028	Blanquefort (33)	BTP CFA DE LA GIRONDE	Non éligible		